

Dérogation scolaire

Demande de dérogation scolaire

Vous souhaitez scolariser votre enfant à Beautiran mais vous ne dépendez de ce secteur scolaire. Faites une demande de dérogation.

Pour faire une demande de dérogation scolaire, vous pouvez soit retirer un dossier à l'accueil de la mairie, soit télécharger le dossier en ligne

Télécharger un dossier en ligne

[Télécharger le dossier](#)

Etape 1

Remplir le dossier

Etape 2

Transmettre pour avis et signature à la commune de résidence

Etape 3

Envoyer à la mairie ou le déposer à la mairie

Mairie de Beautiran

(05.56.67.06.15 ; contact@mairie-beautiran.fr)

12, place de Verdun

33640 Beautiran